

Sécu :

Pour dégager de nouvelles ressources, ne pas se tromper de cibles !

La CGT a condamné la réforme Douste-Blazy qui rompt avec les fondements historiques de la sécurité sociale et en particulier les notions d'équité, d'égalité dans l'accès à la santé et de solidarité. Elle a réitéré la nécessité d'un débat public et institutionnel sur la réforme du financement de la Sécurité sociale et avancé des propositions afin d'ouvrir une dynamique alliant **financement pérenne, prévention et lutte contre les inégalités de santé.**

A la suite des vœux présidentiels pointant l'anomalie d'un système ou, plus une entreprise recrute plus elle doit payer de cotisations, et à l'inverse plus elle délocalise moins elle contribue, la CGT s'est félicitée que les responsables politiques aient enfin reconnu à la fois l'urgence et la possibilité d'une réforme.

Où en sommes-nous ?

Un groupe technique interministériel a planché sur un élargissement de l'assiette des cotisations sociales dites patronales à la valeur ajoutée des entreprises (salaires + profits + impôts). Il a rendu son rapport au Conseil d'Orientation pour l'Emploi. Parmi les trois hypothèses étudiées, création d'une cotisation sur la valeur ajoutée, modulation des cotisations en fonction d'un ratio masse salariale/valeur ajoutée, instauration d'une « TVA sociale », les conclusions du groupe de travail tirent plutôt vers la baisse du coût du travail que vers une solution favorisant l'emploi et les finances de la sécu.

Les hypothèses des experts et leur simulations, en excluant de toucher aux exonérations de charges et en partant du principe que tout nouveau prélèvement sur le capital serait défavorable à l'investissement et à l'emploi, aboutissent à ce que l'élargissement de l'assiette des cotisations patronales à la valeur ajoutée débouchent sur des résultats nuls.

Aucune des mesures envisagées n'a fait l'objet d'une unanimité du COR chargé de donner « un avant projet d'avis ». Celui-ci écarte toute idée de contribution sur la valeur ajoutée et serait plutôt favorable à une TVA sociale qui consisterait en fait à relever le taux de TVA avec, en contrepartie, une réduction des cotisations sociales patronales.

La cible serait à nouveau les salariés et les usagers de la sécu !

Après les déclarations présidentielles, on pouvait espérer mieux. la CGT, avec sa vision d'une sécurité sociale qui tienne compte des mutations technologiques qui vont pro-

fondément affecter la manière de produire des richesses, revendique un contenu qui participe aussi de la promotion de la place du travail dans la société, au développement des emplois stables, qualifiés et bien rémunérés....

La CGT représentée au Conseil d'Orientation pour l'Emploi a demandé une étude approfondie de la modulation des taux de cotisation sur les salaires en fonction de la politique de l'emploi des entreprises.

La CGT estime que la cotisation doit être prélevée dans l'entreprise et non sur le consommateur, et qu'elle doit tenir compte de la gestion des entreprises (masse salariale, revenus financiers) et des différences par secteur d'activités.

L'avis du COR et celui du conseil d'analyse économique feront l'objet d'une synthèse de la part du centre d'analyse stratégique pour une éventuelle décision du premier ministre.

Les salariés doivent intervenir, se faire entendre :

On ne veut pas des propositions du MEDEF et des tenants du libéralisme

qui poussent au transfert des cotisations patronales sur les salariés... sous la forme d'un impôt indirect payé par le consommateur au travers d'un renchérissement des biens et services,

On veut une réforme du financement de la sécurité sociale

qui s'attaque à la répartition des richesses créées, favorise le développement d'un nouveau type de productivité faisant une place plus large au travail, aux qualifications et à l'emploi et conjugue solidarité et haut niveau de protection pour tous.